

Innovation Numérique en Santé : Enjeux et Apports Pour la Formation des Infirmières



Mireille Al Najjar Aad
Docteure en sciences de l'éducation
Coordinatrice du département des sciences infirmières
Faculté de santé publique section II
Université Libanaise

Les innovations technologiques et numériques exponentielles révolutionnent le secteur de la santé. Selon l'OMS, « la santé numérique est considérée depuis des années comme une priorité stratégique émergente en matière de santé ». Effectivement, de nombreuses techniques émergent, notamment les biotechnologies, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, citons par exemple : les dossiers de santé électroniques, la télésanté, e-santé ou la télémédecine (internet, applications mobiles de santé : smartphones), des objets connectés, la robotique, Big Data, l'intelligence artificielle, etc.

Les avantages tant pour les patients que pour les soignants, semblent l'emporter sur les inconvénients. Ces technologies augmentent l'efficacité des systèmes de santé, offrent une meilleure accessibilité aux services de santé, supprimant ainsi les obstacles géographiques, les inégalités des services sanitaires tout en facilitant le processus de diagnostic au moindre coût. A titre d'exemple, selon l'OMS, le nombre des patients diagnostiqués d'hypertension artérielle est passé de 650 millions à 1,28 milliard au cours des 30 dernières années, grâce à une application pour smartphone qui permet à l'utilisateur d'enregistrer instantanément une mesure précise de la tension artérielle.

Il convient de signaler l'importance du « Big Data » ou « Données massives » ainsi que des systèmes générés pour

leur stockage comme le SNIIRAM: Système National d'Information Inter-régimes de l'Assurance maladie, et le DMP : Dossier Médical Partagé (électronique). Ces technologies contribuent considérablement à une meilleure traçabilité des informations, au suivi à long terme et également à l'analyse.

Quant aux inconvénients associés à ces nouvelles technologies, ils apparaissent principalement au niveau logistique (connexion, manque d'équipements, difficulté d'utilisation...), légal (responsabilité juridique, réglementations) éthique (concernant surtout la sécurité des données) et relationnel (empathie, distance physique et psychologique).

Ces progrès technologiques imposent une adaptation constante et une élévation du niveau d'exigence de la formation des professionnels de la santé, tant médicaux que paramédicaux (Parent & Jouquan, 2013). Dans ce contexte, nous devons tenir compte de la position des infirmiers dans ce progrès. En effet, le personnel infirmier représente environ 59% des professions de santé. Dans cette perspective, le CII (Conseil International des Infirmières) lança en 2023 une prise de position et des recommandations afin de soutenir ces progrès vu leurs intérêts dans la promotion de la santé. Eventuellement, mettre en avant, le rôle de l'infirmière dans cette transformation. Pour le CII, « la profession infirmière devra continuer de repenser la pratique clinique, la formation, la recherche et la politique générale dans un monde numérique ».

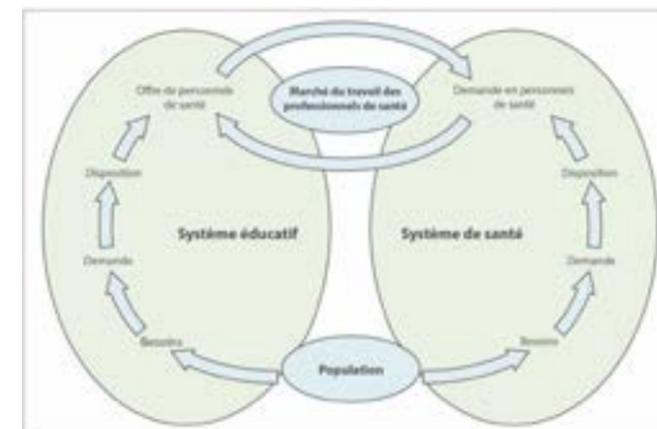
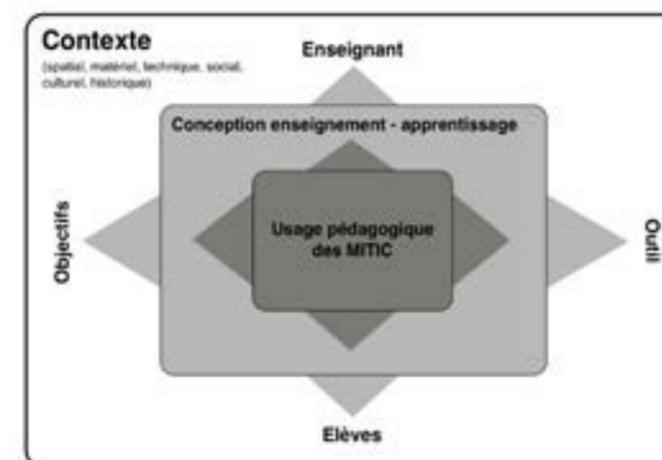
Dans ce contexte, il est judicieux de réfléchir la formation professionnelle universitaire (FPU) dans le domaine de la santé, particulièrement la formation des sciences infirmières. Au premier abord, selon Lessard et Bourdoncle, la FPU est « une formation qui prépare explicitement à l'exercice durable d'un travail organisé et reconnu ». En effet, la FPU, qui englobe plusieurs dimensions (savoir, savoir-faire, savoir-être) doit intégrer les innovations technologiques afin que les étudiants puissent acquérir les compétences essentielles pour leur insertion

professionnelle. A titre d'exemple de compétences en sciences infirmières, citons : utilisation de logiciels et des applications numériques, utilisation des dossiers médicaux électroniques, manipulation des moniteurs de surveillance, les programmes de cybersanté et les soins virtuels, manipulation des dispositifs de recherche de veines pour faciliter la pose de perfusion, l'IA pour améliorer la prise de décision, etc.

Face à ces évidences, en tant que formatrice et coordinatrice au département des sciences infirmières à la Faculté de Santé Publique (FSP) section II à l'Université Libanaise (UL), plusieurs pistes de réflexion sont en cours d'être envisagées : quelle sera la vision de la formation des infirmières? Quelles seront nos perceptions sur le curriculum? Quelles seront par conséquent les stratégies et les modalités d'enseignement? Comment préparer les futures infirmières à intégrer ces avancées et contribuer au perfectionnement des soins de santé?

Pour relever ces défis, le département des sciences infirmières à la FSP à l'UL, s'est engagé dans sa mission de « Contribuer au progrès de la profession infirmière » et ainsi, plusieurs stratégies de développement et de réforme ont été entreprises. Parmi lesquelles, citons :

- Entamer une démarche qualité : évaluation et accréditation HCERES, TALQAA, afin de garantir une amélioration continue du système d'enseignement.
- Réviser le programme de formation : ex inclure dans le cursus (Système d'Informatique à l'Hôpital).
- Instaurer une stratégie de formation continue : formation des formateurs (ex: formation sur la classe



Relations entre le système éducatif et le système de soins d'après J. FRENK (9)

inversée pour l'introduction des TICE dans les méthodes d'enseignement).

- Contribuer à l'élaboration du guide de compétences au niveau de l'Ordre des Infirmières. Parmi les axes orientés dans l'élaboration du guide, mentionnons ceux qui concernent les innovations technologiques : تطوير المعلوماتية في الصحة تطوير المحاكاة الاصطناعية في تعليم التمريض، الريادة والابتكار

Perspectives d'avenir :

- Orienter, amorcer un changement culturel dans la pédagogie universitaire c'est agir sur la triade: apprenant, enseignant et contexte. A l'heure actuelle, la FPU, en particulier la formation en sciences infirmières, doit incorporer une quatrième composante: MITIC (Media, Images et Technologie de l'Information et de la Communication) élément fondamental dans le processus d'enseignement -apprentissage.

- Accentuer le lien entre les 2 systèmes: 1- éducatif: l'Université et 2 -le système de santé: établissement de santé (hôpital, centre de soins communautaires, etc.). Comme il a été souligné auparavant, le contexte constitue la triade du processus d'enseignement-apprentissage. Il convient de mettre en évidence que l'enseignement clinique représente plus de la moitié du volume total de la formation en sciences infirmières (1980h/3632) à l'UL. De ce fait, cette articulation doit être effective entre les deux systèmes afin d'actualiser et de développer les compétences au regard des besoins et des évolutions pressenties.